MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie de l'air

Décision nº 4563 du 9 mai 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'air

NOR : *IOCJ1204738S*

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision nº 12606 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128678S),

Décide :

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er juin 2012 :

Le Moal, Sonia	Nigend : 179 053	Numéro de livret de solde : 8 036 145
Bouyer, Muriel	Nigend : 156 873	Numéro de livret de solde : 8 014 725

Fait le 9 mai 2012.

Le colonel,
commandant la gendarmerie de l'air,
GUY CAZENAVE-LACROUTZ